

Nouvelles Petites fleurs franciscaines

Chapitre lxx. — Du zèle que le bienheureux François avait pour la perfection de la règle et pour toute la religion, où l'on montre d'abord comment il louait la profession de cette règle, comment il voulait qu'on la connût, qu'on en parlât et qu'on mourût sans s'en séparer. (1)



N zéléateur parfait et en amant passionné de l'observance du saint Evangile, le bienheureux François avait un zèle très ardent pour la commune profession de notre règle, l'accomplissement de cette règle n'étant autre chose que la parfaite observance de l'Evangile, et il eut toujours une bénédiction toute spéciale pour ceux qui s'en montraient les parfaits zélateurs.

A ses imitateurs dans notre profession, il disait que cette règle était le livre de vie, l'espérance du salut, les arrhes de la gloire, la moëlle de l'Evangile, le chemin de la croix, l'état de perfection, la clef du paradis et le pacte de l'éternelle alliance. Il voulait la voir connue de tous et entre toutes les mains, il voulait qu'on en parlât dans les conversations comme remède contre la tiédeur, qu'on en conférât souvent aussi dans l'intime de son cœur avec soi-même en mémoire des serments qu'on avait faits.

Il recommanda aussi de l'avoir souvent devant les yeux en perpétuelle mémoire et comme le modèle de la vie que l'on devait mener et de la parfaite observance qu'on lui devait, et qui plus est, il voulut et recommanda que ses frères ne la quittassent pas même à la mort.

Chapitre lxx. — Comment il voulut que sa religion fût toujours sous la protection et la correction de l'Eglise romaine. (2)

Le bienheureux François disait : « J'irai et je recommanderai la religion des Frères Mineurs à la sainte Eglise romaine qui, par la verge de sa puissance, sait inspirer la crainte aux mauvais et les corriger et donner en tout lieu aux enfants de Dieu une pleine liberté

(1) *Speculum perfectionis*, v. 76.

(2) *Ibid.*, v. 78.